

DER SHS

Concours Économie-Gestion 2 (ECG)

Épreuves Orales d'Admission 2024

Conseils aux candidats

Deux épreuves composent ces oraux d'admission :

I. Entretien à partir d'un document à caractère économique ou social. Coefficient 3.

II. Interrogation de spécialité. Coefficient 1.

II.a. Histoire, géographie et géopolitique du monde contemporain pour les candidats ayant opté pour cette option en CPGE ECG.

II.b. Économie, sociologie et histoire du monde contemporain pour les candidats ayant opté pour cette option en CPGE ECG.

I. Entretien

I. Format de l'épreuve : 30 minutes de préparation puis 30 minutes d'entretien.

Les candidats disposent d'une demi-heure pour préparer un exposé de dix minutes à partir d'un texte court tiré au sort. En général, chaque texte se voit proposé à deux ou trois candidats se succédant, ce qui permet au jury d'apprécier de façon relative la performance d'un candidat. S'il est recommandé de respecter une durée de dix minutes pour cet exposé, une tolérance légère est d'ordinaire appliquée. Le jury peut décider d'interrompre l'exposé s'il le juge trop long. Si tel est le cas, le candidat ne doit pas l'interpréter comme un désaveu : le jury manifeste simplement la volonté de laisser place au second volet de l'entretien (discussion, questions). En revanche, un exposé trop court (6-7 minutes, par exemple, voire moins) est à proscrire.

A l'issue de cet exposé, le jury interroge en général le candidat sur sa présentation et sa compréhension du texte pendant environ dix minutes. A cette occasion, il n'est pas rare de voir le jury tenter de ramener le candidat vers le texte et les idées qu'il contient, s'il juge que ce candidat n'a peut-être pas pleinement exploité le texte. Lorsque ce cas de figure survient, le candidat ne doit pas se penser en échec. Le jury cherche en général à guider le candidat et à orienter la discussion vers un angle différent, ce qui ne signifie pas qu'il n'a pas apprécié les arguments développés précédemment au sein de l'exposé. Prioritairement, le jury cherche, lors de cette phase, à tester la capacité du candidat à soutenir son raisonnement, ce qui implique parfois d'entamer une discussion critique et soulever des contradictions ou des incohérences. Le temps restant peut être consacré (mais ce n'est pas une règle absolue) à des questions plus générales, déconnectées du texte, permettant d'apprécier l'ouverture d'esprit du candidat.

II. Conseils aux candidats.

L'exposé doit s'efforcer de faire ressortir les idées principales du texte et de les discuter. Les idées contenues dans le texte doivent par conséquent faire l'objet d'une mise en perspective étayée par une problématique claire et soutenue par une réflexion personnelle.

Il s'agit d'éviter à tout prix de construire son exposé autour de généralités. L'exercice consiste en un commentaire du texte, qui doit bien entendu éloigner toute paraphrase. Pour autant, il est souvent bienvenu de définir précisément quelques termes clés contenus au sein du texte.

Sur la base de ces considérations, il est important de noter que cette épreuve ne peut se résumer à un entretien de culture générale, même si cette dernière, utilisée de façon pertinente mais sans outrances, fait partie d'un ensemble de qualités que le candidat est amené à mobiliser. A titre d'exemple, un recours systématique et surabondant aux références classiques (auteurs, citations,...), est en général interprété par le jury comme une volonté d'échapper à l'exercice de la réflexion personnelle. D'une manière générale, les candidats ne doivent pas s'interdire de faire le lien avec l'actualité, si le contenu du texte le permet.

Un autre travers, souvent remarqué et sanctionné par le jury, est celui d'un exposé se résumant à une juxtaposition de fiches. Trop de candidats tentent de modifier légèrement un exposé préparé en amont en partant d'un ou deux termes repérés au sein du texte.

Enfin, il arrive parfois que le texte surprenne le candidat (on peut imaginer qu'un auteur dont les positions sont connues défende un point de vue opposé au sein de l'extrait proposé). Les candidats ne doivent pas hésiter à soulever ce type de paradoxes et sont, plus généralement, invités à donner leur avis personnel sur l'argumentation proposée. En aucun cas, il n'est demandé d'être systématiquement d'accord avec les idées du texte.

III. Quelques textes proposés lors du concours 2023.

1. Mettre en évidence les enjeux et débats évoqués par le texte suivant :

Il n'y a évidemment pas de réponse générale à la question de savoir si les associations d'usagers en matière de soins médicaux et psy constituent une véritable création politique - c'est-à-dire l'apparition de nouvelles voix collectives, porteuses de questions et de savoirs propres – ou des lobbies, des associations de personnes qui défendent un intérêt pré-constitué. [...] Entre les problèmes du Sida, de l'autisme ou de la dépression le trait commun est seulement un champ en tension, au sein duquel chaque association se situe activement.

La question que je voudrais poser [...] concerne l'apparition de ce que les anglo-saxons ont nommé le « disease-mongering ».

Mongering signifie à la fois vendre et susciter. On parle de « war-mongers », de fauteurs de guerre, ceux qui suscitent des guerres usuellement pour vendre des armes. En avril, la revue en ligne *PloS Medicine* publiait un ensemble spécial d'articles à propos du *disease-mongering*, défini comme la tentative « de convaincre des gens à peu près en bonne santé qu'ils sont malades, et des gens légèrement malades qu'ils le sont gravement ». L'opération est définie par plusieurs étapes : mettre au point un ensemble de critères symptomatiques, dont chacun pourrait avoir de multiples significations, mais qui, ensemble, définissent une maladie, quelque chose qui devrait être traité ; faire savoir qu'une grande partie de la population souffre de ce trouble ; faire savoir qu'il s'agit d'un manque ou d'un déséquilibre auquel peut répondre une molécule active ; présenter le traitement comme dépourvu de risques (notamment à long terme); enfin, le cas échéant, faire un usage sélectif des statistiques pour exagérer les bénéfices du traitement...

Isabelle STENGERS

2. Mettre en évidence les enjeux et débats évoqués par le texte suivant :

Si le genre renvoie aux significations culturelles que prend le sexe du corps, on ne peut alors plus dire qu'un genre découle d'un sexe d'une manière et d'une seule. En poussant la distinction sexe/genre jusqu'au bout, on s'aperçoit qu'elle implique une discontinuité radicale entre le sexe du corps et les genres culturellement construits. Admettons pour l'instant la stabilité des deux sexes : on ne peut pas en déduire que la construction des « hommes » porte exclusivement sur des corps masculins ni que les corps féminins se traduisent en « femmes ». De plus, même si la morphologie et la constitution des corps paraissent confirmer l'existence de deux et seulement deux sexes (ce qu'on viendra à questionner plus tard), rien ne nous autorise à penser que les genres devraient aussi s'en tenir au nombre de deux.

Supposer que le genre est un système binaire revient toujours à admettre le rapport mimétique entre le genre et le sexe où le genre est le parfait reflet du sexe, que le sexe en constitue du moins la limite. Lorsqu'on théorise le genre comme une construction qui n'a rien à voir avec le sexe, le genre devient lui-même un artefact affranchi du biologique, ce qui implique que *homme* et *masculin* pourraient tout aussi bien désigner un corps féminin qu'un corps masculin, et *femme* et *féminin* un corps masculin ou féminin.

Judith Butler

3. Mettre en évidence les enjeux et débats évoqués par le texte suivant :

Au gré de l'inflation photographique et de la mise en spectacle des désordres lointains, plusieurs observateurs de l'époque identifient donc un premier effet supposé du réalisme des images, celui justement de ne pas en avoir, ou trop peu. De fait, l'analyse des rapports qu'entretiennent avec des dernières ce que l'on commence à appeler « opinions publiques » à la fin du XIXe ne peut se passer d'une prise en compte du phénomène de l'indifférence[...] Dans le cas des événements créés ou documentés par les photographies d'actes violents et de leurs conséquences, le phénomène est d'autant plus marqué que, dans bien des cas, la souffrance reflétée ne préoccupe pas nécessairement les observateurs, soit qu'elle ne trouve pas sa place dans la hiérarchie de leurs centres d'intérêts, soit qu'elle provoque un rejet si fort qu'elle est inopérante. Plus que la réalité d'un phénomène qui restera probablement très difficile à mesurer, ce qu'il faut noter ici, c'est la naissance du lieu commun lui-même. Le cliché de l'indifférence face à la photographie atroce circule déjà au XIXe siècle.

[...] A l'opposé, la crainte de la contamination habite certains observateurs. La presse devient « une usine à fictions, publiant des articles en des quantités si prodigieuses qu'elles dépassent tout précédent historique ... habilement secondé par les journaux illustrés qui emploient le crayon de l'artiste, l'appareil du photographe et l'encre du graveur ... pour injecter le flot de poison directement dans l'œil », comme l'écrit Water Walsh au début du XXe siècle.

Daniel FOLIARD

4. Mettre en évidence les enjeux et débats évoqués par le texte suivant :

Mais si l'art est une activité ayant pour but de transmettre d'homme à homme les sentiments les plus hauts et les meilleurs de l'âme humaine, comment se fait-il que l'humanité, durant toute la période moderne, se soit passée de cette activité et y ait substitué une activité artistique inférieure, sans autre but que le plaisir ?

Pour répondre à cette question, il faut d'abord détruire l'erreur que l'on commet couramment en attribuant à notre art la valeur d'un art universel. Nous sommes si accoutumés à considérer ingénument la race dont nous faisons partie comme la meilleure de toutes, qu'en parlant de notre art nous avons l'absolue conviction non-seulement qu'il est vrai, mais encore qu'il est le meilleur, le plus vrai de tous. La réalité est au contraire que, loin d'être le seul art, notre art ne s'adresse qu'à une portion infime de nos races civilisées. On peut parler d'un art national Juif, Grec, Égyptien, encore Chinois ou Indien. Un tel art, commun à une nation entière, a aussi existé en Russie jusqu'à Pierre le Grand, et dans le reste de l'Europe jusqu'au XIII^e ou XIV^e siècle. Mais depuis que les classes supérieures de la Société, ayant perdu la foi dans la doctrine de l'Église, sont restées sans aucune foi, il n'y a plus eu rien qui pût être appelé un art européen ou national. Depuis que les classes supérieures des nations chrétiennes ont perdu leur foi dans les doctrines de l'Église, l'art de ces classes s'est séparé de celui du reste du peuple, et il y a eu deux arts : celui du peuple et celui des délicats. Et il en résulte qu'à la question de savoir comment l'humanité a pu, durant les temps modernes, vivre sans art véritable, à cette question la réponse est que ce n'est pas du tout l'humanité entière, ni une partie considérable de cette humanité qui a vécu sans art véritable, mais que ce sont seulement les classes supérieures de notre société européenne et chrétienne.

Léon Tolstoi

II. a. Interrogation orale d'*Histoire, géographie et géopolitique du monde contemporain.*

L'épreuve dure 30 minutes, réparties entre 15 minutes d'exposé et 15 minutes de questions-discussion.

Les sujets proposés portent davantage, dans leur formulation, sur la géographie et la géopolitique du monde contemporain, mais, dans tous les cas, les connaissances d'histoire, notamment d'histoire économique mondiale contemporaine doivent être mobilisées pour bien répondre à la question posée.

Le candidat n'est pas jugé (exclusivement) sur ses connaissances factuelles mais surtout sur sa capacité à construire un raisonnement de façon structurée à partir du sujet en évitant les réponses-type apprises et convenues.

Il est donc important de structurer sa présentation mais il n'y a pas de « plan-type » attendu. Il est primordial de développer des exemples à l'appui de la démonstration.

Il faut éviter un exposé qui ne serait fait que de remarques très générales jamais illustrées par des exemples, car dans ce cas l'exposé devient rapidement creux. De même, il faut éviter que l'exemple ne soit pris pour l'idée principale et que le raisonnement se perde dans la succession des faits. Il est donc nécessaire de trouver une bonne articulation conceptuel/factuel, éléments du raisonnement/exemple précis (localisé, daté etc).

L'entretien vise à la fois à approfondir des points omis ou évoqués trop rapidement dans l'exposé et à ouvrir une discussion plus générale de quelques minutes sur le thème, la période ou l'espace étudié.

Exemples de sujets proposés lors du concours 2023 :

- Les inégalités économiques en Occident au 20e siècle
- Les traits fondamentaux du capitalisme chinois
- La France contemporaine au prisme de ses inégalités territoriales
- 2001-2023, un monde multipolaire ?
- Les relations Russie-Europe depuis la fin de la guerre froide
- Quel rôle pour l'ONU aujourd'hui ?

II. b. Interrogation orale d'Économie, sociologie et histoire du monde contemporain

Le candidat tire un sujet d'Économie (qui peut aussi mobiliser des connaissances en Histoire , en particulier Histoire Économique) et prépare son exposé pendant 30 minutes.

L'exposé dure 15 à 20 minutes, après quoi l'interrogateur questionne le candidat durant 10 minutes.

Le jury est très attaché à la cohérence de l'exposé, qui doit s'articuler autour d'une problématique pertinente, choisie par le candidat. La rigueur et la qualité des raisonnements importent particulièrement.

Exemples de sujets proposés lors du concours 2023 :

- L'économie française : un modèle keynésien à bout de souffle ?
- Fallait-il relever les taux d'intérêt ?
- Nouvelle route de la soie, BRIICs, etc. Vers une nouvelle géographie économique mondiale ?
- L'Euro contre l'Europe ?
- Le grand retour de l'inflation ?
- Vive les inégalités !